

Délibération n° 2024-120 Offre de formations de l'ED 636

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 5 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2024-56 du conseil académique du 26 novembre 2024,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet le catalogue des formations de l'Ecole Doctorale n° 636 pour l'année 2024-2025 au vote des membres du conseil d'administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

L'offre de formations de l'Ecole Doctorale 636, conformément à l'annexe, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 6 décembre 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



CATALOGUE DE FORMATIONS (Année universitaire 2024-2025)

En plus de la formation par la recherche en laboratoire, la formation doctorale doit comprendre des *formations collectives et des activités de mise en situation professionnelle (arrêté du 22 février 2019)*. Ces activités et formations sont destinées à : i) conforter la **culture scientifique** des doctorants ; ii) **préparer leur devenir professionnel** dans le secteur public comme dans le secteur privé ; et iii) **favoriser leur ouverture internationale**. D'autres objectifs, plus spécifiques, sont également fixés dans les textes nationaux : chaque doctorant.e doit recevoir une formation 1) à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, 2) aux enjeux de la science ouverte et de la diffusion des travaux de recherche dans la société, et 3) aux enjeux du développement durable et soutenable.

La formation doctorale comprend un travail personnel de recherche réalisé par le doctorant ou la doctorante. Les **diverses activités et formations doctorales complémentaires** (cours, participations à des séminaires, validations d'expériences variées, engagement associatif, etc.) représentent **125 h de formation complémentaire** sur toute la durée de la thèse. La nouvelle offre de formation complémentaire de l'ED 636 est présentée ci-dessous. Elle a été co-construite avec les doctorants et doit être mise en place en Septembre 2024.

BLOCS DE COMPÉTENCES	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
1. MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE LA THÈSE			
Formation aux enjeux de la science ouverte et de la diffusion des travaux de recherche	OUI	4h	Laurent MORILLON (DRARI Martinique), Directeurs CCSTI Martinique et Guadeloupe, Responsable scientifique CPSN et CLORECA
Optimiser sa recherche d'information et mettre en place sa veille documentaire		3h	Eliane FALCO (BU)
Apprendre à gérer sa bibliographie personnelle (initiation à Zotero)		2h	Eliane FALCO (BU)
Exploiter les fonctionnalités avancées de Zotero		2h	Eliane FALCO (BU)
Rédiger une thèse en sciences de la vie et en sciences expérimentales		4h	Harry OZIER-LAFONTAINE
Rédiger une thèse en sciences humaines et sociales, économie		4h	Christophe ELIE-DIT-COSAQUE
Le projet doctoral en droit		8h	George VIRASSAMY
Rédiger une thèse en lettres et langues		4h	Jean-Louis JOACHIM
Réaliser son portfolio (obligatoire à partir de 2024-2025)	OUI	3h	Jimmy NAGAU
Montage et financement de projets de recherche		10h	Mendy BENGOUBOU-VALERIUS (DIREV)
Initiation à l'entrepreneuriat		10h	Technopole INOVA
Initiation à la gestion d'entreprise et au management		12h	Technopole INOVA
Opportunités d'emploi pour les docteurs dans les collectivités, agences nationales, institutions européennes et organisations internationales		6h	Mendy BENGOUBOU-VALERIUS (DIREV), Philippe POGGI (DRARI Guadeloupe)
Statistiques. Initiation à R		12h	Larissa VALMY
Régression, ANOVA, ANCOVA avec R		12h	Larissa VALMY
Statistiques multivariées		12h	Larissa VALMY
Initiation à l'Intelligence Artificielle		12h	Andrei DONCESCU
Système d'information géographique		15h	Enguerran GRANDCHAMP

ED n°636 « Dynamique des Environnements dans l'Espace Caraïbes-Amériques (DEECA) »

1. METHODOLOGIE ET OUTILS DE LA THESE (suite)	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
Introduction au langage LaTeX		12h	Paul NUIRO (Guadeloupe)/Maximilian HASLER (Martinique)
Introduction au langage Python		10h	Maximilian HASLER
Méthodologie de la revue de littérature et introduction à la revue systématique		10h	Janis HILARICUS
Méthode d'analyse des données qualitatives		10h	Janis HILARICUS
Épistémologie de la recherche (1ère année)		14h	Christophe ELIE-DIT-COSAQUE, Janis HILARICUS
Règles et usage de publication d'un article scientifique en Sciences de la Vie et Sciences expérimentales		6h	Moustapha DRAMÉ
Règles et usage de publication d'un article scientifique en Sciences Humaines et Sociales et économie		6h	Guillaume COUDEVILLE
Règles et usage de publication d'un article scientifique en ALL		6h	Marlène BOUDHAU
Ouvrir l'accès à ses publications et à sa thèse		3h	Eliane FALCO (BU)

2. COMMUNICATION ET SAVOIR-ÊTRE	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
Formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique	OUI	6h	Eliane FALCO (BU)
Anglais (préparation au TOEIC)		24h	Nathalie BOUCHAUT
Anglais		24h	Nathalie BOUCHAUT
Représentant.e des doctorant.e.s aux conseils de laboratoires, de l'école doctorale, de la commission de la recherche du conseil académique		15h	
Engagement associatif étudiant (appartenance au conseil administration d'une association étudiante)		15h	

3. FORMATION ET DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
Ma thèse en 180 secondes		10h/participation	
La Science en Pwent		10h/participation	
Être attractif lors de la prise de parole (ouvert à tous, obligatoire pour les doctorants participant au concours MT180s et la Science en Pwent)		18h	Atiqa AZOUI
Accompagnement individuel pour les doctorants participant au concours MT180s et la Science en Pwent		6h/candidat	Atiqa AZOUI
Préparation à la prise de parole dans la communication scientifique (ouvert à tous, obligatoire pour les doctorants participant au concours MT180s et la Science en Pwent)		10h	Guillaume COUDEVILLE
Présentation dans le cadre de forums étudiants		10h/participation	

3. FORMATION ET DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE (suite)	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
Accompagner des lycéens ou apprentis sur un sujet de science (ex: Apprentis-chercheurs INRAE)		15h/élève	
Accueillir au sein du laboratoire un collégien ou un lycéen (1 semaine)		8h/élève	
Fête de la Science: stands de présentation des laboratoires aux visiteurs		2h/jour	
Organisation de manifestation scientifique, de séminaire, de colloque		10h/colloque	
Participation à des séminaires, congrès, écoles thématiques (poster, communication orale)		30 h/congrès	
Participation à des séminaires, congrès, écoles thématiques (participant)		5h/congrès	
Doctorant.e chargé.e de mission d'enseignement/DU Médecine		30h	
Co-Encadrement d'étudiant.e.s ou de stagiaires en laboratoire		10h (1 mois), 20h (2 mois), 30h (>3 mois)	

4. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE	OBLIGATOIRE	Nombre d'heures	Formateur pressenti
Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (capacité d'accueil non limitée)	OUI	4h	Eric STATTNER
Les enjeux du changement climatique (table ronde)	OUI	3h	Jean-Marie FLOWER, Stéphanie MULOT, Sébatien MATHOURAPARSAD
Développement durable et responsabilité sociale et sociétale des entreprises	OUI	3h	Michel MONLOUIS
Economie circulaire et bioéconomie		3h	Michel MONLOUIS
Bien être et développement personnel		10h	Jean-Philippe BLACODON/SUAPS